



**LE
SENS
DE LA
FÊTE** de Éric TOLEDANO
& Olivier NAKACHE

2017 COMÉDIE 1H56

SYNOPSIS

Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisées des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du 17ème siècle, un de plus, celui de Pierre et Hélène. Comme d'habitude, Max a tout coordonné : il a recruté sa brigade de serveurs, de cuisiniers, de plongeurs, il a conseillé un photographe, réservé l'orchestre, arrangé la décoration

florale, bref tous les ingrédients sont réunis pour que cette fête soit réussie... Mais la loi des séries va venir bouleverser un planning sur le fil où chaque moment de bonheur et d'émotion risque de se transformer en désastre ou en chaos. Des préparatifs jusqu'à l'aube, nous allons vivre les coulisses de cette soirée à travers le regard de ceux qui travaillent et qui devront compter sur leur unique qualité commune : Le sens de la fête.

DÉBAT

- L'HUMOUR DANS LE FILM
- PORTRAIT DES DIFFÉRENTS PERSONNAGES : MAX, L'ORGANISATEUR DU MARIAGE ; ADÈLE, ASSISTANTE DE MAX ; GUY, LE PHOTOGRAPHE ; LE DJ JAMES ; PIERRE ET HELENA LES MARIÉS ; JULIEN, LE BEAU-FRÈRE DE MAX (SERVEUR) ; SAMY, AMI D'ADÈLE ET SERVEUR...
- ASPECTS ET COUTUMES DU MARIAGE EN FRANCE...ET EN ESPAGNE (?)
- UNE PROFESSION : TRAITEUR

FAIRE TOURNER LES SERVIETTES



PETITE HISTOIRE DU MARIAGE :

<https://www.lefrancais.eu/lhistoire-du-mariage-en-france/>

Une union obligatoire pendant la période gallo-romaine

Pendant la période gallo-romaine, le mariage était une obligation citoyenne. Il s'agissait d'un moyen qui permettait d'officialiser une alliance et d'organiser la gestion, la disposition d'un patrimoine. On était encore loin des classiques d'aujourd'hui, comme la recherche du magasin de robe de mariée, de la salle de réception et du traiteur !

Puis petit à petit, avec l'arrivée de la religion chrétienne, les mœurs ont doucement changé. Au-delà des rites spécifiques à chaque région, les chrétiens ont pris l'habitude de bénir leurs unions, sans que cela officialise réellement le mariage.

Le mariage religieux s'est ensuite répandu à partir du IXe siècle et devient la règle dans le courant du XIe siècle. Puis, au moyen-âge, la religion catholique est très présente dans le quotidien des gens et donc très présente dans le mariage, qui impose un certain nombre de règles à cette union (chasteté avant le mariage, divorce interdit, etc.)

A l'époque moderne, le mariage devient un « genre de vie ».

Le mariage civil introduit en France en 1878

C'est deux ans avant la révolution française que le mariage a été introduit en France, à la demande des protestants, en 1787. La loi sur l'état civil du 20 septembre 1792, laïcise le mariage et le place sous contrôle de l'état. La véritable définition de cette union sera précisée en 1793 par le régime politique de l'époque : « *Le mariage est une convention, par laquelle l'homme et la femme s'engagent, sous l'autorité de la loi, à vivre ensemble, à nourrir et élever les enfants qui peuvent naître de leur union* ».

Les règles du mariage s'assouplissent ensuite. Plusieurs cas de divorces sont prévus, tels que la « démence », l'abandon du foyer conjugal ou encore, l'emprisonnement pour crime. Le consentement mutuel est même possible, mais rare.

Puis, retour en arrière avec Napoléon qui durcit à nouveau les conditions du mariage et place les femmes sous la tutelle de leur mari, mais les mœurs ont changé et apporté plus de libertés aujourd'hui.

Le mariage à notre époque

Le mariage est aujourd'hui célébré par un officier d'état civil, il est encadré par la loi et ne peut être contracté avant l'âge de 18 ans. Le taux de nuptialité diminue d'année en année, alors qu'a été créé le PACS par exemple, qui est préféré par certains Français. Deux personnes de même sexe ou de sexe différent peuvent se marier depuis la loi sur le mariage des couples homosexuels en 2013.

Au-delà du côté officiel et de la cérémonie civile et religieuse, c'est la fête avec tous ses amis et sa famille qui symbolise aujourd'hui le mariage pour beaucoup de Français. Et aussi, l'enterrement de vie de jeune fille, le choix de la robe de mariage avec les témoins, etc.